

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE
Communauté de commune à fiscalité additionnelle

Numéro SIRET : 20006822900018
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NYONS

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	35
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	76
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	79
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	82
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	88

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	91
A1.01 - Opérations non ventilables	94
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	95
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	96
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	102
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	104
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	105

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	107
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	108
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	109
B3.1 - Etat des provisions constituées	111
B3.2 - Etalement des provisions	113
B4 - Etat des charges transférées	114
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	115
B6 - Prêts	117
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	118
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	119
B7.3 - Etat des emprunts garantis	120
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	121
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	122
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	123
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	124
B7.8 - Autres engagements donnés	127
B7.9 - Autres engagements reçus	128
B8 - Subventions versées	129
B9 - Etat du personnel	130
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	134
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	135
B11.2 - Liste des établissements publics créés	136
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	137
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	138
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	139
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	140
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	143
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	144
D3 - Décisions en matière de taux	146
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	147
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	149
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	152
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	153
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	154

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42,32 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103,90 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	52,36 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1,58 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	19 348 739,08	20 120 052,27	4 044 927,94	A1	4 816 241,13
Investissement	5 538 869,10	4 556 494,70	(3) 493 683,17	A2	-488 691,23
Fonctionnement	13 809 869,98	15 563 557,57	(4) 3 551 244,77	A3	5 304 932,36

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	2 317 618,80	III + IV	1 430 236,89	B1	-887 381,91
Investissement	I	2 317 618,80	III	1 430 236,89	B2	-887 381,91
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 928 859,22
Investissement	A2 + B2	-1 376 073,14
Fonctionnement	A3 + B3	5 304 932,36

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 317 618,80
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
111	Opération d'équipement n° 111	5 713,11
2023	Opération d'équipement n° 2023	429 652,18
2024	Opération d'équipement n° 2024	25 775,00
2025	Opération d'équipement n° 2025	97 237,20
232	Opération d'équipement n° 232	606 480,03
235	Opération d'équipement n° 235	118,12
242	Opération d'équipement n° 242	12 754,80
244	Opération d'équipement n° 244	1 650,92
248	Opération d'équipement n° 248	10 854,00
250	Opération d'équipement n° 250	114 249,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	44 965,47
21	Immobilisations corporelles (3)	968 168,37
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 430 236,89
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 429 916,16
16	Emprunts et dettes assimilées	320,73
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 991 619,63	8 367 692,77
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 317 618,80	1 430 236,89
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 488 691,23	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		9 797 929,66	9 797 929,66

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	17 562 141,51	15 578 056,51
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 928 446,22
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		17 562 141,51	19 506 502,73

TOTAL DU BUDGET (4)		27 360 071,17	29 304 432,39
----------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 650,00	0,00	35 275,00	0,00	35 275,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	969 177,00	44 965,47	165 000,00	0,00	209 965,47
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 461 482,62	969 048,87	2 519 796,00	0,00	3 488 844,87
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 994 480,40	1 303 604,46	3 218 627,00	0,00	4 522 231,46
Total des dépenses d'équipement		9 426 790,02	2 317 618,80	5 938 698,00	0,00	8 256 316,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	843 508,12	0,00	842 391,81	0,00	842 391,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		845 408,12	0,00	842 391,81	0,00	842 391,81
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 272 198,14	2 317 618,80	6 781 089,81	0,00	9 098 708,61

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	188 860,83		210 529,82	0,00	210 529,82
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		188 860,83		210 529,82	0,00	210 529,82

TOTAL	10 461 058,97	2 317 618,80	6 991 619,63	0,00	9 309 238,43
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	488 691,23
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 797 929,66
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 841 474,64	1 348 193,16	1 912 626,33	0,00	3 260 819,49
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 430 200,00	320,73	2 610 023,36	0,00	2 610 344,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 271 674,64	1 348 513,89	4 522 649,69	0,00	5 871 163,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 115 632,32	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	894 382,88	0,00	1 376 073,14	0,00	1 376 073,14
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	120 150,87	81 723,00	31 125,00	0,00	112 848,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	63 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 193 566,07	81 723,00	1 407 198,14	0,00	1 488 921,14
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 465 240,71	1 430 236,89	5 929 847,83	0,00	7 360 084,72

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 538 187,17		1 614 667,34	0,00	1 614 667,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	963 947,92		823 177,60	0,00	823 177,60
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 502 135,09		2 437 844,94	0,00	2 437 844,94

TOTAL	9 967 375,80	1 430 236,89	8 367 692,77	0,00	9 797 929,66
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 797 929,66
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 227 315,12
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 797 070,00	0,00	5 786 200,00	0,00	5 786 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 162 689,00	0,00	6 400 000,00	0,00	6 400 000,00
014	Atténuations de produits	791 409,00	0,00	865 000,00	0,00	865 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 725 172,00	0,00	1 802 740,70	0,00	1 802 740,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 476 340,00	0,00	14 853 940,70	0,00	14 853 940,70
66	Charges financières	205 608,00	0,00	258 905,87	0,00	258 905,87
67	Charges spécifiques (3)	22 000,00	0,00	11 450,00	0,00	11 450,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 703 948,00	0,00	15 124 296,57	0,00	15 124 296,57

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 538 187,17		1 614 667,34	0,00	1 614 667,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	963 947,92		823 177,60	0,00	823 177,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 502 135,09		2 437 844,94	0,00	2 437 844,94

TOTAL	17 206 083,09	0,00	17 562 141,51	0,00	17 562 141,51
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 562 141,51
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	981 664,00	0,00	827 955,26	0,00	827 955,26
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 607 826,00	0,00	1 592 585,00	0,00	1 592 585,00
731	Fiscalité locale	9 627 480,00	0,00	9 754 785,00	0,00	9 754 785,00
74	Dotations et participations (3)	2 950 915,00	0,00	3 063 851,43	0,00	3 063 851,43
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 000,00	0,00	35 350,00	0,00	35 350,00
Total des recettes de gestion courante		15 262 885,00	0,00	15 344 526,69	0,00	15 344 526,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 262 885,00	0,00	15 367 526,69	0,00	15 367 526,69

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	188 860,83		210 529,82	0,00	210 529,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		188 860,83		210 529,82	0,00	210 529,82

TOTAL	15 451 745,83	0,00	15 578 056,51	0,00	15 578 056,51
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 928 446,22
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 506 502,73
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 227 315,12
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	63 873,57	63 873,57
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	842 391,81	0,00	842 391,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 861 882,96		5 861 882,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	35 000,00	0,00	35 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	109 965,47	0,00	109 965,47
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 229 468,37	0,00	2 229 468,37
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	20 000,00	0,00	20 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		146 656,25	146 656,25
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 098 708,61	210 529,82	9 309 238,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	488 691,23
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 797 929,66
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 786 200,00		5 786 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 400 000,00		6 400 000,00
014	Atténuations de produits	865 000,00		865 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 802 740,70	0,00	1 802 740,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	258 905,87	0,00	258 905,87
67	Charges spécifiques (9)	11 450,00	0,00	11 450,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	823 177,60	823 177,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 614 667,34	1 614 667,34
Dépenses de fonctionnement – Total		15 124 296,57	2 437 844,94	17 562 141,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 562 141,51
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 373 667,49	0,00	3 373 667,49
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 610 344,09	0,00	2 610 344,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		823 177,60	823 177,60
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 614 667,34	1 614 667,34
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		5 984 011,58	2 437 844,94	8 421 856,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 376 073,14
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 797 929,66
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	70 000,00		70 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	827 955,26		827 955,26
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 592 585,00		1 592 585,00
731	Fiscalité locale	9 754 785,00		9 754 785,00
74	Dotations et participations (8)	3 063 851,43		3 063 851,43
75	Autres produits de gestion courante (8)	35 350,00	0,00	35 350,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	23 000,00	210 529,82	233 529,82
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		15 367 526,69	210 529,82	15 578 056,51

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			3 928 446,22
			=
			19 506 502,73

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 461 058,97	2 317 618,80	0,00	6 991 619,63	0,00	1 300 566,00	5 691 053,63	9 309 238,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	96 977,00	44 965,47	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	109 965,47
21	Immobilisations corporelles	2 010 288,32	968 168,37	0,00	1 261 300,00	0,00	0,00	1 261 300,00	2 229 468,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	7 319 524,70	1 304 484,96	0,00	4 557 398,00	0,00	1 300 566,00	3 256 832,00	5 861 882,96
Total des dépenses d'équipement		9 426 790,02	2 317 618,80	0,00	5 938 698,00	0,00	1 300 566,00	4 638 132,00	8 256 316,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	843 508,12	0,00		842 391,81	0,00		842 391,81	842 391,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		845 408,12	0,00	0,00	842 391,81	0,00	0,00	842 391,81	842 391,81
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 272 198,14	2 317 618,80	0,00	6 781 089,81	0,00	1 300 566,00	5 480 523,81	9 098 708,61
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	188 860,83			210 529,82	0,00		210 529,82	210 529,82
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		188 860,83			210 529,82	0,00		210 529,82	210 529,82

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	488 691,23
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	9 797 929,66
---	---------------------

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 072 992,92	1 430 236,89	6 991 619,63	0,00	8 421 856,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 841 474,64	1 348 193,16	1 912 626,33	0,00	3 260 819,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 430 200,00	320,73	2 610 023,36	0,00	2 610 344,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 271 674,64	1 348 513,89	4 522 649,69	0,00	5 871 163,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 115 632,32	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	120 150,87	81 723,00	31 125,00	0,00	112 848,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	63 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 299 183,19	81 723,00	31 125,00	0,00	112 848,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 570 857,83	1 430 236,89	4 553 774,69	0,00	5 984 011,58
021	Virement de la section de fonctionnement	1 538 187,17		1 614 667,34	0,00	1 614 667,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	963 947,92		823 177,60	0,00	823 177,60
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 502 135,09		2 437 844,94	0,00	2 437 844,94

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 376 073,14
---------------------------------------	---------------------

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					9 797 929,66

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 461 058,97	2 317 618,80	0,00	6 991 619,63	0,00	1 300 566,00	5 691 053,63	9 309 238,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	96 977,00	44 965,47	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	109 965,47
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	92 127,00	44 965,47		65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	109 965,47
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	4 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 010 288,32	968 168,37	0,00	1 261 300,00	0,00	0,00	1 261 300,00	2 229 468,37
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00		350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
21351	Bâtiments publics	164 000,00	0,00		346 000,00	0,00	0,00	346 000,00	346 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	213 367,69	25 451,16		65 500,00	0,00	0,00	65 500,00	90 951,16
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	80 134,00	34 681,20		0,00	0,00	0,00	0,00	34 681,20
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	111 705,00	0,00		105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00
2181	Install. générales, agencements	160 965,84	8 774,52		51 000,00	0,00	0,00	51 000,00	59 774,52
21828	Autres matériels de transport	1 122 713,80	860 507,80		255 000,00	0,00	0,00	255 000,00	1 115 507,80
21838	Autre matériel informatique	45 000,00	2 509,26		27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	29 509,26
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	31 829,85	12 514,43		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	14 014,43
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	80 572,14	23 730,00		8 800,00	0,00	0,00	8 800,00	32 530,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	7 319 524,70	1 304 484,96	0,00	4 557 398,00	0,00	1 300 566,00	3 256 832,00	5 861 882,96
Total des dépenses d'équipement		9 426 790,02	2 317 618,80	0,00	5 938 698,00	0,00	1 300 566,00	4 638 132,00	8 256 316,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	843 508,12	0,00		842 391,81	0,00		842 391,81	842 391,81
1641	Emprunts en euros	843 508,12	0,00		842 391,81	0,00		842 391,81	842 391,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		845 408,12	0,00	0,00	842 391,81	0,00	0,00	842 391,81	842 391,81
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 272 198,14	2 317 618,80	0,00	6 781 089,81	0,00	1 300 566,00	5 480 523,81	9 098 708,61
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	188 860,83			210 529,82	0,00		210 529,82	210 529,82
	Reprise sur autofinancement antérieur	188 860,83			210 529,82	0,00		210 529,82	210 529,82
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	4 268,57			4 268,57	0,00		4 268,57	4 268,57
13912	Subv. transf. Régions	1 876,31			1 876,31	0,00		1 876,31	1 876,31
13913	Subv. transf. Départements	44 351,87			44 351,87	0,00		44 351,87	44 351,87
13918	Autres subventions d'équipement transf.	10 699,23			13 376,82	0,00		13 376,82	13 376,82

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
198	Neutralisation des amortissements	127 664,85			146 656,25	0,00		146 656,25	146 656,25
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		188 860,83			210 529,82	0,00		210 529,82	210 529,82

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	CONSTRUCTION LOCAUX CCVE - TRAVAUX ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS		1 056 612,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103	EXTENSION CLSH		188 190,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	LE SENTIER DE L'EYGUES		23 218,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108	PASSERELLE LE LONG DE L'EYGUES		18 259,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
109	CONSTRUCTION LOCAUX CCVE - EQUIPEMENT		161 455,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
110	RECYCLERIE - DECHETTERIE		1 066 711,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	SIGNALETIQUE		560 242,84	5 713,11	0,00	0,00	0,00	0,00
112	TRAVAUX GYMNASSE INTERCOMMUNAL DE BUIS LES BARONNIES		104 077,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	CACHE CONTAINERS		8 066,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
120	FIBRE OPTIQUE		645 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	FIBRE ADN DE LA CCBDP		4 581 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021	VOIRIE 2021		1 608 361,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022	VOIRIE 2022		1 487 596,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023	RSE		1 929 662,53	429 652,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2024	VOIRIE 2024		1 185 343,90	25 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025	VOIRIE 2025		1 237 313,38	97 237,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2026	VOIRIE 2026		0,00	0,00	1 964 157,00	0,00	0,00	1 964 157,00
216	VOIRIE 2017-2018-2019		4 595 864,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	CONVENTIONS CONCORDANTES VOIRIES 2018		109 060,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
219	CONVENTIONS CONCORDANTES VOIRIES ANNEE 2019		168 840,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
220	VOIRIE 2020		1 004 548,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
221	CONVENTIONS CONCORDANTES VOIRIES ANNEE 2020		88 330,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
223	CONVENTIONS CONCORDANTES VOIRIES ANNEE 2022		173 075,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
224	CONVENTIONS CONCORDANTES 2023		98 264,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
225	CONVENTION CONCORDANTES 2024		367 935,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
226	CONVENTION CONCORDANTES 2025		55 679,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
230	BUREAU DE BUIS		46 427,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	CRECHE COTE SOLEIL		188 412,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	MAISON DE L'ENFANCE		1 742 745,82	606 480,03	152 050,00	0,00	0,00	152 050,00
233	REHABILITATION SITE AFB		40 752,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
234	AMENAGEMENT DU LOCAL ARCHIVES		152 715,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
235	Aménagement Itinéraire Voies Douces		794 264,65	118,12	0,00	0,00	0,00	0,00
237	ETUDE MOBILITE		104 107,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
240	Espace Test Agricole		5 921,59	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
242	AMENAGEMENT BUIS		865 709,29	12 754,80	0,00	0,00	0,00	0,00
244	SALLE DE REUNION BUIS		314 490,69	1 650,92	0,00	0,00	0,00	0,00
246	EQUIPEMENT NUMERIQUE - SALLE REUNION - OFFICE DU PERSONNEL - BUI		78 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
247	rehab SIEGE NYONS		2 235,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
248	OPERATION COVOITURAGE	05	14 280,00	10 854,00	70 566,00	0,00	70 566,00	0,00
249	BATIMENT SPPGD COLLECTE ET TRANSPORT	07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
250	DECHETTERIE SEDERON	08	53 221,84	114 249,60	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00
251	CRECHE MONTBRUN	04	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00
253	OPAH AIDES AUX PARTICULIERS	03	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
256	ABRIS VELO		0,00	0,00	50 625,00	0,00	0,00	50 625,00
258	CANO		0,00	0,00	1 070 000,00	0,00	0,00	1 070 000,00
39	VOIRIE 2015 CCHB		15 824,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			26 942 818,14	1 304 484,96	4 557 398,00	0,00	1 300 566,00	3 256 832,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 248
LIBELLE : OPERATION COVOITURAGE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 05

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	14 280,00	a 10 854,00	70 566,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	4 146,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	4 146,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	9 180,00	10 854,00	66 420,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	9 180,00	10 854,00	66 420,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 7 500,00	49 886,14	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	7 500,00	36 530,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	7 500,00	36 530,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	13 356,14	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	13 356,14	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-24 033,86
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 249
LIBELLE : BATIMENT SPPGD COLLECTE ET TRANSPORT
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 07

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 250
LIBELLE : DECHETTERIE SEDERON
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 08

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	53 221,84	a 114 249,60	1 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	44 810,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	44 810,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	8 411,84	114 249,60	1 100 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	8 411,84	114 249,60	1 100 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	1 093 185,50	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	594 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	417 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	177 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	499 185,50	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	499 185,50	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-121 064,10
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 251
LIBELLE : CRECHE MONTBRUN
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 04

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	0,00	b
		30 000,00			0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
		4 921,20		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	4 921,20	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	4 921,20	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-25 078,80
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 253
LIBELLE : OPAH AIDES AUX PARTICULIERS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 03

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a	100 000,00	b
				0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-100 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : CONSTRUCTION LOCAUX CCVE - TRAVAUX ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 056 612,45	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 498,57	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	24 346,90	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 151,67	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 031 113,88	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 005 763,88	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	25 350,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : EXTENSION CLSH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		188 190,40	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 242,40	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	6 242,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	181 948,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	61 138,78	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	120 809,22	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : LE SENTIER DE L'EYGUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		23 218,76	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23 218,76	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	23 218,76	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 824,24	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 824,24	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 824,24	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108
LIBELLE : PASSERELLE LE LONG DE L'EYGUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		18 259,20	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	18 259,20	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	18 259,20	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109
LIBELLE : CONSTRUCTION LOCAUX CCVE - EQUIPEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		161 455,37	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	161 455,37	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 200,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	52 332,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	68 704,31	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	33 219,06	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : RECYCLERIE - DECHETTERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 066 711,49	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	487 074,37	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	479 400,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 030,04	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 644,33	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	579 637,12	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	577 096,60	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	2 540,52	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		807 443,50	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	337 443,50	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	90 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	55 000,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	67 443,50	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	125 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	470 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	470 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : SIGNALÉTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		560 242,84	a 5 713,11	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	560 242,84	5 713,11	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	560 242,84	5 713,11	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (3)		342 145,15	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	342 145,15	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	43 425,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	75 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	136 507,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	76 220,15	0,00	0,00	0,00
13362	Dotations de soutien à l'invest local	10 993,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 713,11
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : TRAVAUX GYMNASSE INTERCOMMUNAL DE BUIS LES BARONNIES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		104 077,07	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 787,66	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 143,82	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	1 643,84	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	101 289,41	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	101 289,41	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : CACHE CONTAINERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 066,16	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 066,16	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 066,16	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : FIBRE OPTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		645 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	645 000,00	0,00	0,00	0,00
2041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	645 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 121
LIBELLE : FIBRE ADN DE LA CCBDP
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 581 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	4 581 000,00	0,00	0,00	0,00
2041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	4 581 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 061 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 061 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 061 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2021
LIBELLE : VOIRIE 2021
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 608 361,46	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 608 361,46	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 608 361,46	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		811 648,44	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	811 648,44	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	768 376,15	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	43 272,29	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2022
LIBELLE : VOIRIE 2022
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 487 596,92	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 487 596,92	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 487 596,92	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		697 800,15	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	697 800,15	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	20 495,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	677 305,15	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2023
LIBELLE : RSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 929 662,53	a 429 652,18	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 929 662,53	429 652,18	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 929 662,53	429 652,18	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		866 798,77	c 0,00	74 708,27	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	866 798,77	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	12 000,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	854 798,77	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	74 708,27	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	74 708,27	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-354 943,91
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024
LIBELLE : VOIRIE 2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 185 343,90	a 25 775,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 185 343,90	25 775,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 185 343,90	25 775,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		766 241,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	766 241,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	12 000,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	754 241,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-25 775,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2025
LIBELLE : VOIRIE 2025
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 237 313,38	a 97 237,20	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 237 313,38	97 237,20	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 237 313,38	97 237,20	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		727 280,43	c 34 103,46	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	727 280,43	34 103,46	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	12 000,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	715 280,43	34 103,46	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-63 133,74
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2026
LIBELLE : VOIRIE 2026
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	1 964 157,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 964 157,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	1 964 157,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	1 395 364,10	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	1 057 213,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	12 000,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	1 045 213,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	338 151,10	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	338 151,10	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-568 792,90
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 216
LIBELLE : VOIRIE 2017-2018-2019
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 595 864,83	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 595 864,83	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 595 864,83	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		734 902,20	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	734 902,20	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	734 902,20	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 218
LIBELLE : CONVENTIONS CONCORDANTES VOIRIES 2018
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		109 060,70	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	109 060,70	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	109 060,70	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		43 284,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	43 284,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 695,50	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	36 588,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 219
LIBELLE : CONVENTIONS CONCORDANTES VOIRIES ANNEE 2019
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		168 840,59	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	168 840,59	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	168 840,59	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		132 712,82	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	132 712,82	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	132 712,82	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 220
LIBELLE : VOIRIE 2020
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 004 548,98	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 004 548,98	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 004 548,98	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		731 460,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	731 460,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	731 460,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 221
LIBELLE : CONVENTIONS CONCORDANTES VOIRIES ANNEE 2020
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		88 330,32	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	88 330,32	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	88 330,32	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		73 840,61	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	73 840,61	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	73 840,61	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 223
LIBELLE : CONVENTIONS CONCORDANTES VOIRIES ANNEE 2022
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		173 075,94	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	173 075,94	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	173 075,94	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		144 684,58	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	144 684,58	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	144 684,58	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 224
LIBELLE : CONVENTIONS CONCORDANTES 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		98 264,99	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	98 264,99	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	98 264,99	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		82 145,60	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	82 145,60	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	82 145,60	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 225
LIBELLE : CONVENTION CONCORDANTES 2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		367 935,98	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	367 935,98	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	367 935,98	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		307 579,76	c	320,73	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	307 579,76	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	307 579,76	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	320,73	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	320,73	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	320,73
--------------------------------------	---------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 226
LIBELLE : CONVENTION CONCORDANTES 2025
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		55 679,11	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	55 679,11	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	55 679,11	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		46 545,52	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	46 545,52	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	46 545,52	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 230
LIBELLE : BUREAU DE BUIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		46 427,60	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 516,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 516,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	44 911,60	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	44 911,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 231
LIBELLE : CRECHE COTE SOLEIL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		188 412,17	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	790,66	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	300,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	490,66	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	187 621,51	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	187 621,51	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		114 000,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	114 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	74 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 232
LIBELLE : MAISON DE L'ENFANCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 742 745,82	a 606 480,03	152 050,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 895,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 895,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 118,44	0,00	120 000,00	0,00
2118	Autres terrains	144 118,44	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	120 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 596 732,38	606 480,03	32 050,00	0,00
2313	Constructions	1 595 722,12	606 480,03	32 050,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 010,26	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		384 600,00	c 1 249 518,00	204 429,27	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	154 600,00	1 249 518,00	80 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	300 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	200 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	139 600,00	239 518,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	15 000,00	510 000,00	80 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	230 000,00	0,00	124 429,27	0,00
1641	Emprunts en euros	230 000,00	0,00	124 429,27	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	695 417,24
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 233
LIBELLE : REHABILITATION SITE AFB
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		40 752,42	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 057,22	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 057,22	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	22 695,20	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 848,40	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	19 846,80	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 234
LIBELLE : AMENAGEMENT DU LOCAL ARCHIVES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		152 715,50	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	914,24	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	350,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	564,24	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 309,30	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 309,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	143 491,96	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	143 491,96	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		88 225,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	88 225,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	66 003,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	22 222,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 235
LIBELLE : Aménagement Itinéraire Voies Douces
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		794 264,65	a	118,12	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	791 888,65	118,12	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	791 888,65	118,12	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		650 950,20	c	0,00	d	918,62
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	402 450,20	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	235 326,83	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	100 192,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	66 931,37	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	248 500,00	0,00	918,62	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	248 500,00	0,00	918,62	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	800,50
--------------------------------------	---------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 237
LIBELLE : ETUDE MOBILITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		104 107,23	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	47 899,61		0,00	0,00
2031	Frais d'études	46 878,00		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 021,61		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 207,62	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	2 301,90		0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	50 431,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 474,72		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		16 543,36	c	28 865,40	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	16 543,36	28 865,40	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	16 543,36	28 865,40	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	28 865,40
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 240
LIBELLE : Espace Test Agricole
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 921,59	a	20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	14 000,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	14 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 921,59	0,00	6 000,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 921,59	0,00	6 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 157,00	c	984,24	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 157,00	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	3 157,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	984,24	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	984,24	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-19 015,76
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 242
LIBELLE : AMENAGEMENT BUIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		865 709,29	a	12 754,80	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	852 509,29	12 754,80	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	846 521,29	12 754,80	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 988,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		626 992,60	c	0,00	2 092,30	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	306 992,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	24 847,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	157 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	320 000,00	0,00	2 092,30	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	320 000,00	0,00	2 092,30	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 662,50
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 244
LIBELLE : SALLE DE REUNION BUIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		314 490,69	a	1 650,92	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	45 578,61	880,50	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	43 202,61	880,50	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 376,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	268 912,08	770,42	0,00		0,00
2313	Constructions	268 912,08	770,42	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		208 662,85	c	0,00	270,82	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	108 662,85	0,00	0,00		0,00	
13362	Dotation de soutien à l'invest local	108 662,85	0,00	0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	100 000,00	0,00	270,82		0,00	
1641	Emprunts en euros	100 000,00	0,00	270,82		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 380,10
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 246
LIBELLE : EQUIPEMENT NUMERIQUE - SALLE REUNION - OFFICE DU PERSONNEL - BUI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		78 996,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	78 996,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	78 996,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		50 000,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	50 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 247
LIBELLE : rehad SIEGE NYONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 235,26	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 650,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 650,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	585,26	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	585,26	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 256
LIBELLE : ABRIS VELO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			50 625,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	275,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	275,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 350,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	50 350,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	5 350,00	d
			33 304,53		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	5 350,00	25 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	5 350,00	25 000,00	0,00
13271	Subv. non transf. Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	8 304,53	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	8 304,53	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-11 970,47
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 258
LIBELLE : CANO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	1 070 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 070 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	1 070 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	1 070 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 070 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 070 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 39
LIBELLE : VOIRIE 2015 CCHB
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		15 824,71	a	0,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	15 824,71		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	15 824,71		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		9 072 992,92	1 430 236,89	6 991 619,63	0,00	8 421 856,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 841 474,64	1 348 193,16	1 912 626,33	0,00	3 260 819,49
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	55 409,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	61 308,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	627 801,30	328 156,30	453 530,00	0,00	781 686,30
1322	Subv. non transf. Régions	539 110,40	234 215,40	25 000,00	0,00	259 215,40
1323	Subv. non transf. Départements	363 583,34	241 718,00	209 450,00	0,00	451 168,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
13246	Attributions compensation investissement	24 847,60	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	1 212 405,00	34 103,46	1 045 213,00	0,00	1 079 316,46
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13271	Subv. non transf. Fonds social européen	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	592 250,00	510 000,00	167 433,33	0,00	677 433,33
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	327 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 430 200,00	320,73	2 610 023,36	0,00	2 610 344,09
1641	Emprunts en euros	1 430 200,00	320,73	2 610 023,36	0,00	2 610 344,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 271 674,64	1 348 513,89	4 522 649,69	0,00	5 871 163,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 115 632,32	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 115 632,32	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	120 150,87	81 723,00	31 125,00	0,00	112 848,00
1388	Autres fonds non transférables	120 150,87	81 723,00	31 125,00	0,00	112 848,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	63 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27631	Créance Etat et établissements nationaux	63 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 299 183,19	81 723,00	31 125,00	0,00	112 848,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 570 857,83	1 430 236,89	4 553 774,69	0,00	5 984 011,58
021	Virement de la section de fonctionnement	1 538 187,17		1 614 667,34	0,00	1 614 667,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	963 947,92		823 177,60	0,00	823 177,60
28031	Frais d'études	2 001,00		1 863,50	0,00	1 863,50
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00		666,67	0,00	666,67
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 414,00		1 414,00	0,00	1 414,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	29 591,04		12 331,08	0,00	12 331,08
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00		1 000,00	0,00	1 000,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	0,00		391,00	0,00	391,00
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	111 345,00		130 650,00	0,00	130 650,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	19 131,44		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 568,51		544,78	0,00	544,78
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	3 304,65		3 304,65	0,00	3 304,65
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 494,00		972,22	0,00	972,22
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 013,51		3 013,51	0,00	3 013,51
28128	Autres aménagements de terrains	218,40		218,40	0,00	218,40
281311	Bâtiments administratifs	27 561,74		27 561,74	0,00	27 561,74
281318	Autres bâtiments publics	67 143,51		67 143,51	0,00	67 143,51
281321	Immeubles de rapport	109,20		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	24 775,96		24 624,08	0,00	24 624,08
281352	Bâtiments privés	157,67		157,67	0,00	157,67
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	23 127,05		15 353,66	0,00	15 353,66
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00		47,80	0,00	47,80
28151	Réseaux de voirie	28 543,52		28 543,52	0,00	28 543,52
281532	Réseaux d'assainissement	0,00		14,58	0,00	14,58
281533	Réseaux câblés	5 053,08		5 053,08	0,00	5 053,08
281538	Autres réseaux	9 953,00		9 953,00	0,00	9 953,00
281571	Matériel ferroviaire	3 602,09		3 602,09	0,00	3 602,09
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	22 810,49		39 644,22	0,00	39 644,22

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	27 848,23		11 995,41	0,00	11 995,41
28181	Installations générales, aménagt divers	43 719,49		22 301,81	0,00	22 301,81
281821	Matériel de transport ferroviaire	58 365,39		117 646,13	0,00	117 646,13
281828	Autres matériels de transport	246 810,82		136 125,01	0,00	136 125,01
281831	Matériel informatique scolaire	672,00		16 471,20	0,00	16 471,20
281838	Autre matériel informatique	66 769,63		33 246,87	0,00	33 246,87
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	684,00		684,00	0,00	684,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	68 652,25		47 793,72	0,00	47 793,72
28185	Matériel de téléphonie	0,00		800,00	0,00	800,00
28188	Autres immo. corporelles	59 507,25		58 044,69	0,00	58 044,69
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 502 135,09		2 437 844,94	0,00	2 437 844,94

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 206 083,09	0,00	0,00	17 562 141,51	0,00	0,00	17 562 141,51	17 562 141,51
011	Charges à caractère général (3)	5 797 070,00	0,00	0,00	5 786 200,00	0,00	0,00	5 786 200,00	5 786 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 162 689,00	0,00		6 400 000,00	0,00		6 400 000,00	6 400 000,00
014	Atténuations de produits	791 409,00	0,00		865 000,00	0,00		865 000,00	865 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 725 172,00	0,00	0,00	1 802 740,70	0,00	0,00	1 802 740,70	1 802 740,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		14 476 340,00	0,00	0,00	14 853 940,70	0,00	0,00	14 853 940,70	14 853 940,70
66	Charges financières	205 608,00	0,00		258 905,87	0,00		258 905,87	258 905,87
67	Charges spécifiques (3)	22 000,00	0,00		11 450,00	0,00		11 450,00	11 450,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		227 608,00	0,00	0,00	270 355,87	0,00		270 355,87	270 355,87
Total des dépenses réelles		14 703 948,00	0,00	0,00	15 124 296,57	0,00	0,00	15 124 296,57	15 124 296,57
023	Virement à la section d'investissement	1 538 187,17			1 614 667,34	0,00		1 614 667,34	1 614 667,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	963 947,92			823 177,60	0,00		823 177,60	823 177,60
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 502 135,09			2 437 844,94	0,00		2 437 844,94	2 437 844,94

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	17 562 141,51
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		15 451 745,83	0,00	15 578 056,51	0,00	15 578 056,51
013	Atténuations de charges (2)	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	981 664,00	0,00	827 955,26	0,00	827 955,26
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 607 826,00	0,00	1 592 585,00	0,00	1 592 585,00
731	Fiscalité locale	9 627 480,00	0,00	9 754 785,00	0,00	9 754 785,00
74	Dotations et participations (2)	2 950 915,00	0,00	3 063 851,43	0,00	3 063 851,43
75	Autres produits de gestion courante (2)	25 000,00	0,00	35 350,00	0,00	35 350,00
Total des recettes de gestion des services		15 262 885,00	0,00	15 344 526,69	0,00	15 344 526,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
Total des recettes réelles		15 262 885,00	0,00	15 367 526,69	0,00	15 367 526,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	188 860,83	0,00	210 529,82	0,00	210 529,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		188 860,83	0,00	210 529,82	0,00	210 529,82

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 928 446,22
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	19 506 502,73
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 206 083,09	0,00	0,00	17 562 141,51	0,00	0,00	17 562 141,51	17 562 141,51
011	Charges à caractère général (4)	5 797 070,00	0,00	0,00	5 786 200,00	0,00	0,00	5 786 200,00	5 786 200,00
60611	Eau et assainissement	15 420,00	0,00		15 020,00	0,00	0,00	15 020,00	15 020,00
60612	Energie - Electricité	165 100,00	0,00		126 300,00	0,00	0,00	126 300,00	126 300,00
60613	Chauffage urbain	19 600,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60621	Combustibles	29 450,00	0,00		25 100,00	0,00	0,00	25 100,00	25 100,00
60622	Carburants	199 950,00	0,00		235 850,00	0,00	0,00	235 850,00	235 850,00
60623	Alimentation	47 815,00	0,00		46 050,00	0,00	0,00	46 050,00	46 050,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 150,00	0,00		7 800,00	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00
60631	Fournitures d'entretien	22 900,00	0,00		20 500,00	0,00	0,00	20 500,00	20 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	158 050,00	0,00		163 250,00	0,00	0,00	163 250,00	163 250,00
60636	Habillement et vêtements de travail	20 800,00	0,00		8 800,00	0,00	0,00	8 800,00	8 800,00
6064	Fournitures administratives	21 750,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 000,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 660,00	0,00		2 100,00	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 308 500,00	0,00		2 211 900,00	0,00	0,00	2 211 900,00	2 211 900,00
6132	Locations immobilières	89 550,00	0,00		85 100,00	0,00	0,00	85 100,00	85 100,00
61351	Matériel roulant	30 700,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61358	Autres	17 670,00	0,00		21 700,00	0,00	0,00	21 700,00	21 700,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien terrains	29 770,00	0,00		21 050,00	0,00	0,00	21 050,00	21 050,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	90 200,00	0,00		59 500,00	0,00	0,00	59 500,00	59 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	59 100,00	0,00		38 700,00	0,00	0,00	38 700,00	38 700,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 900,00	0,00		2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
615232	Entretien, réparations réseaux	21 000,00	0,00		29 400,00	0,00	0,00	29 400,00	29 400,00
61551	Entretien matériel roulant	234 000,00	0,00		234 614,30	0,00	0,00	234 614,30	234 614,30
61558	Entretien autres biens mobiliers	37 800,00	0,00		39 250,00	0,00	0,00	39 250,00	39 250,00
6156	Maintenance	187 560,00	0,00		187 680,00	0,00	0,00	187 680,00	187 680,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	17 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6168	Autres primes d'assurance	77 400,00	0,00		90 500,00	0,00	0,00	90 500,00	90 500,00
617	Etudes et recherches	54 000,00	0,00		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 050,00	0,00		6 550,00	0,00	0,00	6 550,00	6 550,00
6184	Versements à des organismes de formation	30 000,00	0,00		37 730,00	0,00	0,00	37 730,00	37 730,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	132 830,00	0,00		140 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 893,00	0,00		1 710,00	0,00	0,00	1 710,00	1 710,00
62268	Autres honoraires, conseils	857 215,00	0,00		708 305,00	0,00	0,00	708 305,00	708 305,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6228	Divers	21 300,00	0,00		73 110,00	0,00	0,00	73 110,00	73 110,00
6231	Annonces et insertions	22 836,00	0,00		20 700,00	0,00	0,00	20 700,00	20 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 800,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6233	Foires et expositions	130,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6234	Réceptions	50 022,00	0,00		45 800,00	0,00	0,00	45 800,00	45 800,00
6236	Catalogues et imprimés	49 450,00	0,00		42 310,00	0,00	0,00	42 310,00	42 310,00
6237	Publications	3 084,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6238	Divers	1 200,00	0,00		6 850,00	0,00	0,00	6 850,00	6 850,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	42 500,00	0,00		45 800,00	0,00	0,00	45 800,00	45 800,00
6251	Voyages, déplacements et missions	20 880,00	0,00		19 575,70	0,00	0,00	19 575,70	19 575,70
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	32 260,00	0,00		36 110,00	0,00	0,00	36 110,00	36 110,00
6262	Frais de télécommunications	45 515,00	0,00		50 410,00	0,00	0,00	50 410,00	50 410,00
627	Services bancaires et assimilés	3 350,00	0,00		2 750,00	0,00	0,00	2 750,00	2 750,00
6281	Concours divers (cotisations)	66 150,00	0,00		66 975,00	0,00	0,00	66 975,00	66 975,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	42 225,00	0,00		55 175,00	0,00	0,00	55 175,00	55 175,00
6284	Redevances pour services rendus	245,00	0,00		625,00	0,00	0,00	625,00	625,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	42 730,00	0,00		46 200,00	0,00	0,00	46 200,00	46 200,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	310 600,00	0,00		370 940,00	0,00	0,00	370 940,00	370 940,00
63512	Taxes foncières	12 700,00	0,00		11 010,00	0,00	0,00	11 010,00	11 010,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	0,00		1 550,00	0,00	0,00	1 550,00	1 550,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	15 210,00	0,00		10 550,00	0,00	0,00	10 550,00	10 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 162 689,00	0,00		6 400 000,00	0,00		6 400 000,00	6 400 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	15 000,00	0,00		28 440,10	0,00		28 440,10	28 440,10
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	0,00		40 500,00	0,00		40 500,00	40 500,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 985,00	0,00		78 162,11	0,00		78 162,11	78 162,11
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 320 431,00	0,00		2 323 702,04	0,00		2 323 702,04	2 323 702,04
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	1 920 069,00	0,00		2 051 614,17	0,00		2 051 614,17	2 051 614,17
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 318 810,00	0,00		654 688,95	0,00		654 688,95	654 688,95
6453	Cotisations aux caisses de retraites	432 900,00	0,00		1 098 266,18	0,00		1 098 266,18	1 098 266,18
6454	Cotisations à l'assurance chômage	17,00	0,00		624,83	0,00		624,83	624,83
6455	Cotisations pour assurance du personnel	59 980,00	0,00		60 000,88	0,00		60 000,88	60 000,88
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	32 198,00	0,00		31 200,67	0,00		31 200,67	31 200,67
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 000,00	0,00		18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 299,00	0,00		11 800,07	0,00		11 800,07	11 800,07
014	Atténuations de produits	791 409,00	0,00		865 000,00	0,00		865 000,00	865 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
739221	FNGIR	216 409,00	0,00		216 409,00	0,00		216 409,00	216 409,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		123 591,00	0,00		123 591,00	123 591,00
7398	Revers., restitutions et préł. divers	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
7492	Revers. aux communes part CPS	0,00	0,00		475 000,00	0,00		475 000,00	475 000,00
7498	Autres revers./dotations, participations	475 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 725 172,00	0,00	0,00	1 802 740,70	0,00	0,00	1 802 740,70	1 802 740,70
65311	Indemnités de fonction	219 300,00	0,00		219 300,00	0,00	0,00	219 300,00	219 300,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	35 700,00	0,00		35 700,00	0,00	0,00	35 700,00	35 700,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	45 500,00	0,00		45 500,00	0,00	0,00	45 500,00	45 500,00
65315	Formation	5 100,00	0,00		5 100,00	0,00	0,00	5 100,00	5 100,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		20 100,00	0,00	0,00	20 100,00	20 100,00
6542	Créances éteintes	11 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65568	Autres contributions	196 000,00	0,00		206 000,00	0,00	0,00	206 000,00	206 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	25 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	0,00	0,00		34 880,70	0,00	0,00	34 880,70	34 880,70
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	15 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 078 600,00	0,00		1 111 020,00	0,00	0,00	1 111 020,00	1 111 020,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 072,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	23 900,00	0,00		47 040,00	0,00	0,00	47 040,00	47 040,00
65888	Autres	0,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		14 476 340,00	0,00	0,00	14 853 940,70	0,00	0,00	14 853 940,70	14 853 940,70
66	Charges financières	205 608,00	0,00		258 905,87	0,00		258 905,87	258 905,87
66111	Intérêts réglés à l'échéance	194 924,20	0,00		219 912,24	0,00		219 912,24	219 912,24
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 683,80	0,00		38 993,63	0,00		38 993,63	38 993,63
67	Charges spécifiques (4)	22 000,00	0,00		11 450,00	0,00		11 450,00	11 450,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	22 000,00	0,00		11 450,00	0,00		11 450,00	11 450,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		227 608,00	0,00	0,00	270 355,87	0,00		270 355,87	270 355,87
Total des dépenses réelles		14 703 948,00	0,00	0,00	15 124 296,57	0,00	0,00	15 124 296,57	15 124 296,57
023	Virement à la section d'investissement	1 538 187,17			1 614 667,34	0,00		1 614 667,34	1 614 667,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	963 947,92			823 177,60	0,00		823 177,60	823 177,60
6811	Dot. amort. immos incorporelles	963 947,92			823 177,60	0,00		823 177,60	823 177,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 502 135,09			2 437 844,94	0,00		2 437 844,94	2 437 844,94

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	3 574,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	38 993,63

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		15 451 745,83	0,00	15 578 056,51	0,00	15 578 056,51
013	Atténuations de charges (3)	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	981 664,00	0,00	827 955,26	0,00	827 955,26
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	78 250,00	0,00	78 100,00	0,00	78 100,00
7066	Redevances services à caractère social	219 879,00	0,00	219 000,00	0,00	219 000,00
7078	Autres marchandises	7 500,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	212 459,26	0,00	212 459,26
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	51 715,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708422	Mise à dispo pers. régie avec ps.morale	93 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	180 000,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	3 500,00	0,00	3 700,00	0,00	3 700,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	80 000,00	0,00	94 726,00	0,00	94 726,00
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	30 300,00	0,00	27 450,00	0,00	27 450,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	189 020,00	0,00	60 520,00	0,00	60 520,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 607 826,00	0,00	1 592 585,00	0,00	1 592 585,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	200 000,00	0,00	235 000,00	0,00	235 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	1 319 397,00	0,00	1 270 800,00	0,00	1 270 800,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	88 429,00	0,00	86 785,00	0,00	86 785,00
7358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 627 480,00	0,00	9 754 785,00	0,00	9 754 785,00
73111	Impôts directs locaux	4 420 000,00	0,00	4 404 785,00	0,00	4 404 785,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	4 600 000,00	0,00	4 750 000,00	0,00	4 750 000,00
73148	Autre impôt taxe prod, conso éner,indus	7 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73158	Autres taxes transp,véhic,droits station	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	Dotations et participations (3)	2 950 915,00	0,00	3 063 851,43	0,00	3 063 851,43
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	239 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	509 085,00	0,00	465 000,00	0,00	465 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	91 000,00	0,00	76 500,00	0,00	76 500,00
7473	Participation départements	161 000,00	0,00	157 800,00	0,00	157 800,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	15 350,00	0,00	15 350,00
74758	Participation autres groupements	234 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	1 634 006,00	0,00	1 679 201,43	0,00	1 679 201,43
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 000,00	0,00	35 350,00	0,00	35 350,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	0,00	35 350,00	0,00	35 350,00
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		15 262 885,00	0,00	15 344 526,69	0,00	15 344 526,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		15 262 885,00	0,00	15 367 526,69	0,00	15 367 526,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	188 860,83		210 529,82	0,00	210 529,82
77681	Neutralisation des amortissements	127 664,85		146 656,25	0,00	146 656,25
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	61 195,98		63 873,57	0,00	63 873,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		188 860,83		210 529,82	0,00	210 529,82

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		56 529,49	721 826,53	0,00	0,00	0,00	179 874,62	263 247,90	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 529,49	88 126,53	0,00	0,00	0,00	75 374,62	8 197,90	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 000,00	558 700,00	0,00	0,00	0,00	104 500,00	193 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 050,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		712 422,73	192 852,27	0,00	0,00	0,00	34 383,58	285 525,84	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	712 422,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	143 708,33	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	187 352,27	0,00	0,00	0,00	22 883,58	141 817,51	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		416 505,08	1 175 000,00	1 814 837,05	2 153 269,14		6 781 089,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	316 505,08	0,00	311 837,05	13 821,14		842 391,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	275,00		35 275,00
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00	25 000,00	0,00	0,00		165 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 124 000,00	403 000,00	108 596,00		2 519 796,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	26 000,00	1 100 000,00	2 030 577,00		3 218 627,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	1 085 545,84	2 032 485,91	1 586 631,66		5 929 847,83
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	663 650,41	0,00		1 376 073,14
13	Subventions d'investissement	0,00	8 000,00	623 850,00	1 151 193,00		1 943 751,33
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 077 545,84	744 985,50	435 438,66		2 610 023,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		56 529,49
164	Emprunts auprès des éts financiers	28 529,49
213	Constructions	28 000,00
RECETTES		712 422,73
106	Réserves	712 422,73

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 211 468,79									
1641 Emprunts en euros (total)					11 211 468,79									
00000840008	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	23/09/2013	30/09/2013	25/03/2014	150 000,00	F		3,750	4,481		A	X Echéance constante		A-1
00000991963	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	09/01/2015	20/02/2015	20/04/2015	260 000,00	F		2,110	2,112		A	X Echéance constante		A-1
014165001	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	29/01/2006	30/09/2006	15/01/2007	262 798,79	F		4,740	5,103		A	X Echéance constante		A-1
0340991-01	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	06/09/2005	15/12/2005	15/03/2006	792 000,00	F		3,730	3,863		T	X Echéance constante		A-1
0340991-01	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	27/09/2005	15/12/2005	15/03/2006	308 000,00	F		3,730	3,863		T	X Echéance constante		A-1
05946976	Entreprise BANQUE POPULAIRE AUVERNE RHONE ALPES	22/12/2020	15/01/2021	15/04/2021	150 000,00	F		0,130	0,131		T	X Echéance constante		A-1
05947147	Entreprise BANQUE POPULAIRE AUVERNE RHONE ALPES	22/12/2020	15/01/2021	15/04/2021	130 000,00	F		0,230	0,232		T	X Echéance constante		A-1
0953701	CAISSE D EPARGNE LDA	19/12/2017	25/08/2019	25/09/2019	900 000,00	F		1,560	1,577		M	X Echéance constante	O	A-1
0953748	CAISSE D EPARGNE LDA	19/12/2017	25/01/2018	25/02/2018	690 000,00	F		1,630	1,651		M	X Echéance constante	O	A-1
10278 08939 00020787903	Entreprise CREDIT MUTUEL	31/07/2025	15/09/2025	30/10/2025	772 200,00	F		3,600	3,653		T	C		A-1
1121789	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	28/01/2016	15/02/2016	15/03/2016	580 000,00	F		2,000	2,001		A	X Echéance constante		A-1
1490121	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	06/10/2017	25/08/2019	25/09/2019	900 000,00	F		1,600	1,614		M	X Echéance constante		A-1
1490126	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	06/10/2017	24/01/2018	24/02/2018	690 000,00	F		1,610	1,623		M	X Echéance constante	O	A-1
372745G	CAISSE D EPARGNE LDA	22/12/2022	25/12/2022	25/03/2023	260 000,00	F		3,010	3,068		T	X Echéance constante		A-1

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
392729G	CAISSE D EPARGNE LDA	25/12/2022	25/12/2022	25/03/2023	200 000,00	F		2,720	2,781		T	X Echéance constante		A-1
392737G	CAISSE D EPARGNE LDA	22/12/2022	25/12/2022	25/03/2023	220 000,00	F		2,720	2,781		T	X Echéance constante		A-1
MON523120EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/12/2018	24/12/2018	01/04/2019	110 000,00	F		0,720	0,725		T	X Echéance constante		A-1
MON530952/0532307/001	LA BANQUE POSTALE	23/12/2019	06/02/2020	01/03/2021	470 000,00	F		0,750	0,751		A	X Echéance constante		A-1
MON545713EUR	LA BANQUE POSTALE	18/07/2023	18/07/2023	01/09/2023	516 600,00	F		4,210	4,303		M	X Echéance constante		A-1
MON546229EUR	LA BANQUE POSTALE	07/12/2023	10/01/2024	01/05/2024	450 000,00	F		4,410	4,410		T	C		A-1
MON546231EUR	LA BANQUE POSTALE	07/12/2023	10/01/2024	01/05/2024	50 000,00	F		4,300	4,404		T	C		A-1
MON550162EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/07/2024	22/07/2024	01/11/2024	348 500,00	F		3,830	3,882		T	X Echéance constante		A-1
MON550163EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/07/2024	22/07/2024	01/09/2024	872 200,00	F		3,760	3,819		M	C		A-1
MON550164EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/07/2024	22/07/2024	01/09/2024	1 129 170,00	F		3,700	3,753		M	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 211 468,79									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 304 197,66					799 791,81	204 947,95	0,00	26 668,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 304 197,66					799 791,81	204 947,95	0,00	26 668,45
00000840008		0,00	A-1	36 220,28	1,92	F		4,481	11 651,90	1 358,26	0,00	706,34
00000991963		0,00	A-1	76 126,99	3,00	F		2,112	18 443,92	1 606,28	0,00	848,60
014165001		0,00	A-1	67 762,85	2,75	F		5,103	15 785,08	3 205,18	0,00	2 362,94
0340991-01		0,00	A-1	221 891,89	4,67	F		3,863	41 145,62	7 705,50	0,00	0,00
0340991-01		0,00	A-1	86 291,28	4,67	F		3,863	16 001,07	2 996,57	0,00	116,52
05946976		0,00	A-1	7 523,19	0,00	F		0,131	7 523,19	2,43	0,00	0,00
05947147		0,00	A-1	42 014,05	1,83	F		0,232	18 646,12	80,56	0,00	5,67
0953701		0,00	A-1	545 487,32	8,33	F		1,577	59 245,19	8 087,17	0,00	126,42
0953748		0,00	A-1	443 393,77	11,75	F		1,651	33 473,78	6 977,98	0,00	111,36
10278 08939 00020787903		0,00	A-1	759 330,00	14,25	F		3,653	51 480,00	26 640,90	0,00	4 317,88
1121789		0,00	A-1	312 874,55	8,92	F		2,001	28 575,86	6 257,49	0,00	4 517,19
1490121		0,00	A-1	546 135,22	8,33	F		1,614	59 222,34	8 305,14	0,00	129,84
1490126		0,00	A-1	443 074,36	11,75	F		1,623	33 487,85	6 887,11	0,00	128,22
372745G		0,00	A-1	190 010,49	6,67	F		3,068	24 764,43	5 441,53	0,00	82,90
392729G		0,00	A-1	118 908,37	3,67	F		2,781	28 529,49	2 944,95	0,00	40,97
392737G		0,00	A-1	130 799,24	3,67	F		2,781	31 382,43	3 239,45	0,00	45,07
MON523120EUR		0,00	A-1	4 024,61	0,00	F		0,725	4 024,61	7,24	0,00	0,00
MON530952/0532307/001		0,00	A-1	319 148,64	8,92	F		0,751	30 852,49	2 393,61	0,00	1 801,85
MON545713EUR		0,00	A-1	456 002,93	12,33	F		4,303	27 845,34	18 664,50	0,00	1 502,12
MON546229EUR		0,00	A-1	410 625,00	17,83	F		4,410	22 500,00	17 736,47	0,00	2 852,72
MON546231EUR		0,00	A-1	44 166,69	12,83	F		4,404	3 333,32	1 845,42	0,00	292,64
MON550162EUR		0,00	A-1	333 624,90	18,33	F		3,882	12 421,06	12 600,86	0,00	2 050,35

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
MON550163EUR		0,00	A-1	794 671,04	13,33	F		3,819	58 146,72	28 877,57	0,00	2 307,78
MON550164EUR		0,00	A-1	914 090,00	5,33	F		3,753	161 310,00	31 085,78	0,00	2 321,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 304 197,66					799 791,81	204 947,95	0,00	26 668,45

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 304 197,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		26-03-2024
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	01/01/2000
L	2031 Frais d'études	5	01/01/2000
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	01/01/2000
L	2033 Frais d'insertion	1	01/01/2000
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	30	01/01/2000
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	30	01/01/2000
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	40	01/01/2000
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	15	01/01/2000
L	215731 Matériel roulant - Voirie	8	01/01/2000
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	6	01/01/2000
L	2183 Matériel informatique	2	01/01/2000
L	21831 Matériel informatique scolaire	2	01/01/2000
L	21838 Autre matériel informatique	5	01/01/2000
L	2184 Matériel de bureau et mobilier	10	01/01/2000
L	2185 Matériel de téléphonie	5	01/01/2000
L	2031 Frais d'études non suivis de réalisation	5	09/05/2017
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	09/05/2017
L	2132 Immeubles de rapport	20	09/05/2017
L	2158 Installation électrique et téléphonie	15	09/05/2017
L	2158 Installation et appareil de chauffage	10	09/05/2017
L	2181 Agencement et aménagement de bâtiment	15	09/05/2017
L	2181 Bâtiment léger, abris	10	09/05/2017
L	2182 Camion et véhicule industriel neuf	7	09/05/2017
L	2182 Matériel de transport	7	09/05/2017
L	2182 Véhicule léger neuf	7	09/05/2017
L	2183 Matériel de bureautique	5	09/05/2017
L	2183 Matériel informatique	3	09/05/2017
L	2184 Mobileir autres	7	09/05/2017
L	2184 Mobilier	10	09/05/2017
L	2184 Mobilier administratif	10	09/05/2017
L	2184 Mobilier urbain	12	09/05/2017

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	2188 Appareil de levage, ascenseur	10		09/05/2017
L	2188 Coffre fort	10		09/05/2017
L	2188 Equipement des cuisines	10		09/05/2017
L	2188 Equipement garages et ateliers	10		09/05/2017
L	2188 Equipement sportif	10		09/05/2017
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	40		12/12/2017
L	202 Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisi	5		26/03/2024
L	2031 Frais d'étude non suivi de réalisation	2		26/03/2024
L	2032 Frais de recherche et développement	2		26/03/2024
L	2033 Frais insertion non suivi de réalisation	2		26/03/2024
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5		26/03/2024
L	2041412 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	30		26/03/2024
L	2041581 Subv. autres groupem.-Biens mobiliers, matériel, études	5		26/03/2024
L	2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	30		26/03/2024
L	2041583 Subv.autres group.-Projets infrastruct. intérêt national	40		26/03/2024
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5		26/03/2024
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	30		26/03/2024
L	2051 Concessions et droits similaires	3		26/03/2024
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15		26/03/2024
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15		26/03/2024
L	21321 Constructions immeubles de rapport	20		26/03/2024
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	15		26/03/2024
L	21532 Réseaux d'alerte	20		26/03/2024
L	21538 Autres réseaux	20		26/03/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8		26/03/2024
L	215731 Matériel roulant - Voirie	8		26/03/2024
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	6		26/03/2024
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10		26/03/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10		26/03/2024
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	4		26/03/2024
L	21828 Autres matériels de transport	7		26/03/2024
L	21828 Autres matériels de transport	7		26/03/2024
L	21838 Autre matériel informatique	5		26/03/2024
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	7		26/03/2024
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	7		26/03/2024
L	2185 Matériel de téléphonie	5		26/03/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10		26/03/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45840		Intitulé de l'opération : DOCUMENTS URBANISME			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	94 840,20	0,00	0,00	0,00	0,00
458140 Dépenses nouvelles (5)	94 840,20	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	94 840,20	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	94 672,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	94 672,20	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	94 672,20	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45841		Intitulé de l'opération : VOIRIE 2016			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	131 883,22	0,00	0,00	0,00	0,00
458141 Dépenses nouvelles (5)	131 883,22	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	131 883,22	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	107 584,42	0,00	0,00	0,00	0,00
458241 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	107 584,42	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45841	Intitulé de l'opération : VOIRIE 2016			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	107 584,42	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		-2 760 128,17	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	15 367 526,69
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Taxe de séjours 2017	-242 404,57	0,00	0,00	-242 404,57
Taxe de séjours 2018	-271 352,34	0,00	0,00	-271 352,34
Taxe de séjours 2019	-232 593,35	0,00	0,00	-232 593,35
Taxe de séjours 2020	-467 128,85	0,00	0,00	-467 128,85
Taxe de séjours 2021	-389 920,00	0,00	0,00	-389 920,00
Taxe de séjours 2022	-359 815,00	0,00	0,00	-359 815,00
Taxe de séjours 2023	-371 203,84	0,00	0,00	-371 203,84
Taxe de séjours 2024	-252 606,00	0,00	0,00	-252 606,00
Taxe de séjours 2025	-173 104,22	0,00	0,00	-173 104,22
Total	-2 760 128,17	0,00	0,00	-2 760 128,17

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2017			
Reste à employer au 01/01/N			-242 404,57
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
		Total	0,00
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
		Total	0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)			-242 404,57

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2018			
Reste à employer au 01/01/N			-271 352,34
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
		Total	0,00
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
		Total	0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)			-271 352,34

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2019			
---	--	--	--

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2019			
		Reste à employer au 01/01/N	-232 593,35
Recettes			
Article	Libellé article		Montant
		Total	0,00
Dépenses			
Article	Libellé article		Montant
		Total	0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)	-232 593,35

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2020			
		Reste à employer au 01/01/N	-467 128,85
Recettes			
Article	Libellé article		Montant
		Total	0,00
Dépenses			
Article	Libellé article		Montant
		Total	0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)	-467 128,85

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2021			
		Reste à employer au 01/01/N	-389 920,00
Recettes			
Article	Libellé article		Montant
		Total	0,00
Dépenses			
Article	Libellé article		Montant
		Total	0,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)	-389 920,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2022			
		Reste à employer au 01/01/N	-359 815,00
Recettes			
Article	Libellé article		Montant
		Total	0,00
Dépenses			
Article	Libellé article		Montant

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2022	
Total	0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)	-359 815,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2023	
Reste à employer au 01/01/N	-371 203,84
Recettes	
Article	Libellé article
Total	
0,00	
Dépenses	
Article	Libellé article
Total	
0,00	
Reste à employer au 31/12/N (3)	-371 203,84

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2024	
Reste à employer au 01/01/N	-252 606,00
Recettes	
Article	Libellé article
Total	
0,00	
Dépenses	
Article	Libellé article
Total	
0,00	
Reste à employer au 31/12/N (3)	-252 606,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjours 2025	
Reste à employer au 01/01/N	-173 104,22
Recettes	
Article	Libellé article
Total	
0,00	
Dépenses	
Article	Libellé article
Total	
0,00	
Reste à employer au 31/12/N (3)	-173 104,22

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--	--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	SPANC	01/01/2017		SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	Portage des repas	01/01/2017		20006822900042	SPA	non
SPIC	Transport de personnes	01/01/2017		20006822900059	SPIC	oui
SPA	Zone artisanale	01/01/2017		20006822900067	SPA	oui
SPA	GEMAPI	01/01/2019		20006822900075	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-488 691,23	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-887 381,91	-887 381,91
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 376 073,14	-887 381,91

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 376 073,14	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 376 073,14	-887 381,91
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	-887 381,91

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	906 265,38	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 468 969,94	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 562 704,56	0,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		906 265,38	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		842 391,81	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	842 391,81	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		63 873,57	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	63 873,57	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 468 969,94	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		31 125,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	31 125,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27631	Créance Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 437 844,94	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	1 863,50	0,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	666,67	0,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	1 414,00	0,00
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	12 331,08	0,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	1 000,00	0,00
28041482	<i>Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations</i>	391,00	0,00
28041513	<i>Subv. Grpt : Projet infrastructure</i>	130 650,00	0,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	544,78	0,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	3 304,65	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	972,22	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	3 013,51	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	218,40	0,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	27 561,74	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	67 143,51	0,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	24 624,08	0,00
281352	<i>Bâtiments privés</i>	157,67	0,00
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° généré.</i>	15 353,66	0,00
28148	<i>Construct° sol autrui - Autres construct</i>	47,80	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	28 543,52	0,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	14,58	0,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	5 053,08	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	9 953,00	0,00
281571	<i>Matériel ferroviaire</i>	3 602,09	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	39 644,22	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	11 995,41	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	22 301,81	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281821	Matériel de transport ferroviaire	117 646,13	0,00
281828	Autres matériels de transport	136 125,01	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	16 471,20	0,00
281838	Autre matériel informatique	33 246,87	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	684,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	47 793,72	0,00
28185	Matériel de téléphonie	800,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	58 044,69	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 614 667,34	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	36 272 000,00	1,74	8,59	0,00	3 115 765,00	1,74
TFPNB	1 377 000,00	-11,96	21,37	0,00	294 265,00	-11,96
CFE	4 402 000,00	3,43	7,45	0,00	327 949,00	3,43
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	12 918 000,00	-7,92	5,08	0,00	656 234,00	-7,92
TOTAL	54 969 000,00	-0,96			4 394 213,00	-0,73

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		223 213,83
1641	Emprunts en euros	223 213,83
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		1 214 249,60
Opération d'équipement n° 250		1 214 249,60
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		1 437 463,43
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 166,67
13913	Subv. inv. actifs amort. - Départements	1 166,67
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 166,67
TOTAL GENERAL		1 438 630,10

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		499 185,50
1641	Emprunts en euros	499 185,50
Dotations et subventions reçues		1 257 650,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	663 650,41
1321	Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	417 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	177 000,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		1 756 835,91
040	Opérations ordre transf. entre sections	64 983,88
2804422	Amort. subv. nat. pers. droit privé - Bâtiments et installations	3 304,65

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET GENERAL - BP (projet de budget) - 2026

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
281351	<i>Amort. install générales.. des constructions - Bâtiments publics</i>	1 443,78
28151	<i>Amort. réseaux de voirie</i>	28 543,52
281533	<i>Amort. réseaux câblés</i>	4 524,17
28158	<i>Amort. autres installations, matériel et outillage techniques</i>	809,07
281828	<i>Amort. autres matériels de transport</i>	6 997,16
281831	<i>Amort. matériel informatique scolaire</i>	672,00
281838	<i>Amort. autre matériel informatique</i>	3 357,47
281848	<i>Amort. autres matériels de bureau et mobiliers</i>	3 087,30
28188	<i>Amort. autres</i>	12 244,76
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		64 983,88
TOTAL GENERAL		1 821 819,79

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	80 170,00
60611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	1 750,00
60612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	500,00
60622	Fournitures non stockées - Carburants	3 000,00
60624	Fournitures non stockées - Produits de traitement	200,00
60631	Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	100,00
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	8 100,00
6064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	200,00
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	9 000,00
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	200,00
6156	Maintenance	5 000,00
6168	Autres primes d'assurance	6 000,00
617	Etudes et recherches	25 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	160,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	260,00
62268	Autres honoraires, conseils..	7 000,00
6231	Annonces et insertions	2 200,00
6234	Réceptions	200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00
6262	Frais de télécommunications	500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 100,00
63512	Taxes foncières	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	254 740,62
6336	Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	3 574,60
64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	107 644,25
64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	71 762,83
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 022,23
6453	Cotisations aux caisses de retraite	42 895,26
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 318,78

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 205,77
6475	Médecine du travail, pharmacie	316,90
65	Autres charges de gestion courante	95 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00
65568	Autres contributions	75 000,00
65818	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	5 000,00
65888	Autres charges diverses de gestion courante	100,00
66	Charges financières	48 283,99
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 008,18
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 308,19
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 584,00
67	Charges spécifiques	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		488 294,61
042	Opérations ordre transf. entre sections	64 983,88
6811	Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	64 983,88
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		64 983,88
TOTAL GENERAL		553 278,49

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		4 750 000,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	4 750 000,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		878 978,26
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		5 628 978,26
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>1 166,67</i>
777	<i>Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résult</i>	<i>1 166,67</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		1 166,67
TOTAL GENERAL		5 630 144,93

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/04/2026

Présenté par Le PRESIDENT (1),

A Nyons, le 30/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session

A Nyons, le 30/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nyons, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.